

Décision

Générale

colonial

Décision n° 12-170-1911 Mouvements

n° 12-170-1911

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 décembre 1911

Numéro JO
n° 170 du 01/01/1911

Date du numéro
1 janvier 1911

TEXTE INTÉGRAL

Les augmentations de solde suivantes ont été accordées à partir du 1er janvier 1911, aux indigèts ce désignés: Ding Ahmed, agent de renseignement à Obock, de 35 fr. à 40 fr. par mois. Issa, interprète à Obock, de 35 fr. à 40 fr. par mois. Guellé, agent chargé de la douane de 32f.50 à 35f par mois. Faredji _ Aboubek, caporal askaris de 32fr.50 à 35fr par mois. Djama Hassen, planton du service des Travaux Publics, de 40 à 45 fr. par mois Omar Djebri chef gardien de phare, de 50 à 55 par mois. Mohamadou comba gardien de phare, de 45 à 50 fr. par mois. Omar Ly, gardien de phare, de 45 à 50 fr par mois.